

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. LAURENT GBAGBO

ANNEXE 6
PUBLIC

Communiqué publié sur le site de l'ONUCI intitulé « La Représentante spéciale reçoit une délégation de l'Alliance des Forces Démocratiques de Côte d'Ivoire », daté du 17 septembre 2014

La Représentante spéciale reçoit une délégation de l'Alliance des Forces Démocratiques de Côte d'Ivoire



La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Madame Aïchatou Mindaoudou, a reçu en audience, le mercredi 17 septembre 2014, au siège de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) à Abidjan, une délégation de l'Alliance des Forces Démocratiques de Côte d'Ivoire (AFD, coalition de partis d'opposition) conduite par son Président, Pascal Affi N'Guessan.

Au terme de la rencontre, Madame Boni Claverie, Porte-parole de l'Alliance, a expliqué que la délégation avait rencontré la Représentante spéciale pour lui expliquer les raisons de la suspension de la participation de

l'AFD aux travaux de la Commission Électorale Indépendante (CEI).



« Nous lui avons expliqué les raisons qui ont motivé notre volonté de suspendre notre participation aux travaux de la Commission Électorale Indépendante », a dit Mme Boni Claverie.

Elle a, par ailleurs, confirmé la volonté de l'Alliance des Forces Démocratiques d'aller à des élections apaisées ainsi que celle de prendre part aux travaux de la Commission Electorale

Indépendante, si le consensus validé par toutes les parties est respecté.